

## **Du tri au recyclage**

*Le tri, c'est une grande chaîne humaine qui commence dans votre cuisine.*

### **Tout d'abord, à vous de trier**

Vous séparez vos emballages de vos autres déchets et les déposez dans les bacs (ou sacs ou caissettes) remis par votre commune. Ce geste est déterminant. Si vous trie mal ou trop peu, c'est toute l'industrie du recyclage des emballages ménagers qui perd en qualité et en quantité. Vos emballages en verre sont triés dans un bac "spécial verre". Les autres emballages vont dans un même bac (souvent jaune). Parfois, on vous demande d'y ajouter les journaux et magazines.

### **Les ripeurs collectent vos bacs**

Tous vos emballages recyclables sont vidés dans des bennes de collecte sélective. Le verre et les autres emballages ne sont jamais mélangés dans le camion : soit la collecte a lieu deux jours différents, soit le camion possède deux compartiments. Sinon, le verre, en se cassant, "polluerait" tous les autres emballages.

Souvent, avant le passage des agents de collecte, un ambassadeur de tri contrôle visuellement la qualité de votre tri. Il est mauvais ? Le bac n'est pas pris, il sera collecté plus tard avec les ordures ménagères.

### **Au centre de tri, un nouveau tri**

Après la collecte, les emballages sont amenés au centre de tri. C'est la dernière préparation avant le recyclage. Déposés sur un tapis roulant, les emballages sont triés mécaniquement et manuellement puis regroupés par catégorie : acier, aluminium, plastique opaque, plastique transparent, plastique coloré, briques alimentaires, cartons.

Les emballages sont ensuite compactés, mis en balles et expédiés vers leur site de recyclage respectif.

Le verre n'a pas suivi ce chemin, il est parti directement dans l'usine de recyclage.

### **Place au recyclage**

La nouvelle vie des emballages commence. Les produits recyclés ainsi obtenus sont partout dans nos vies !